

## Projet de loi de finances rectificative pour 2009

### LES CHIFFRES

- **103,8 Mds €** : c'est le montant du déficit budgétaire prévu pour 2009.
- **62 Mds €** : c'est la part du déficit directement générée par la crise.
- **6 millions** : c'est le nombre de ménages des classes moyennes qui verront leur impôt diminuer.
- **-1,5%** : c'est le recul du PIB prévu pour 2009.

### L'ESSENTIEL

- Mercredi 4 Mars, Eric WOERTH et Christine LAGARDE ont présenté en Conseil des Ministres un projet de loi de finances rectificative pour 2009.
- **Parce que face à la crise, c'est la réactivité qui compte**, ce collectif budgétaire concrétise les nouveaux engagements du Gouvernement **pour garantir la justice sociale et la solidarité aux plus fragiles** et permettre à notre pays de sortir plus fort de la crise.
- Compte tenu de la **dégradation de la conjoncture mondiale, il actualise aussi les prévisions de croissance** (-1,5% du PIB) ainsi que le montant du déficit pour 2009 (103,8 Mds €).
- Avec des recettes fiscales en baisse et de nouvelles dépenses d'investissement pour relancer l'activité, **c'est mécanique, le déficit pour l'année 2009 se creuse sous l'effet de la crise. Mais il est temporaire et utile!** Les dépenses d'investissement sont concentrées sur 2009 et vont produire de la richesse, des lignes de TGV, des ponts, des routes, des logements...
- Tout en investissant dans l'avenir, **le Gouvernement ne renonce pas à l'objectif de maîtrise des dépenses publiques**. Grâce à la réforme de l'Etat engagée depuis 20 mois, les dépenses courantes de l'Etat n'ont pas augmenté en 2008 plus vite que l'inflation. En 2009, nous poursuivons sur cette voie avec notamment le maintien du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite.

### POURQUOI UN NOUVEAU COLLECTIF BUDGETAIRE ?

- Le projet de loi de finances rectificative (PLFR) présenté mercredi 4 mars par E. Woerth et C. Lagarde **va permettre de financer immédiatement les mesures décidées en janvier et en février par le Gouvernement** :
  1. **Les mesures de justice sociale et de solidarité pour aider les Français les plus fragiles à traverser la crise.** Le collectif budgétaire traduit dans la loi toutes les mesures qui ont été décidées lors du sommet social du 18 février pour un montant total de 2,6 Mds €. Il permet notamment de doter le Fonds d'Investissement Social de 800 M € en plus des 500 M € déjà votés. Il concrétise aussi la baisse de 2/3 de l'impôt sur le revenu en 2009 pour les 4 millions de ménages dont les revenus se situent dans la première tranche d'imposition. Il met en place un crédit d'impôt pour les 2 millions de ménages dont les revenus atteignent la deuxième tranche d'imposition. Enfin, il finance les bons d'achat de services à la personne à hauteur de 200 € par foyer concerné qui seront versés avant la fin du premier semestre 2009.
  2. **Le « Pacte automobile ».** 6,9 Mds € de prêts et garanties en faveur des acteurs de la filière sont inscrits au budget de l'Etat avec un objectif clair : assurer l'avenir de notre outil industriel et préserver un secteur stratégique pour notre économie et nos emplois.
  3. **D'autres engagements pris par le Gouvernement.** Le collectif va permettre de financer les aides aux agriculteurs et sylviculteurs victimes de la tempête « Klaus », la mise en place d'un fonds d'expérimentation pour la jeunesse ou encore la mise en œuvre des états généraux de la presse.
- Depuis le début de cette crise, **Nicolas SARKOZY a dit la vérité aux Français**. C'est pourquoi le PLFR actualise aussi les prévisions de croissance pour 2009 pour coller au plus près de la conjoncture internationale. En 2009, le recul de la croissance est ainsi prévu à - 1.5% du PIB.

### QUEL IMPACT SUR NOS FINANCES PUBLIQUES ?

- **Le montant du déficit budgétaire pour 2009 atteint 103,8 Mds €. Le déficit public total (Etat, sécurité sociale, collectivités locales) atteint lui 5,6% du PIB.** Le déficit se creuse sous l'effet direct de la crise. Toutefois, **il faut distinguer deux déficits** :
  - **Un déficit de « crise » de 62 Mds €.** Avec le ralentissement de l'activité, les recettes fiscales baissent. Ce sont 30 Mds € en moins dans les caisses de l'Etat ! Pour préserver le pouvoir d'achat des Français, le Gouvernement a toutefois souhaité laisser les recettes s'adapter au recul de l'activité sans chercher à les compenser par des augmentations d'impôts. Parallèlement, le Gouvernement a décidé de dépenser pour relancer l'économie à hauteur de 30 Mds €. Au total le déficit directement généré par la crise s'élève donc à 62 Mds € sur les 103,8 Mds.

- **Un déficit structurel maîtrisé grâce aux efforts du Gouvernement.** Ce sont les 42 Mds € restants qui correspondent aux dépenses courantes de l'Etat. Ce déficit n'est pas né avec la crise et découle des dépenses jamais remises en cause et de l'accélération des dépenses de retraites. Grâce à la réforme de l'Etat engagée depuis 20 mois, ce déficit est resté conforme à l'objectif « 0 volume » du Gouvernement. Il n'augmentera pas en 2009.

### LE DEFICIT DE CRISE EST-IL DURABLE ?

- Non, ce déficit « de crise » se résorbera de lui-même. Les dépenses du plan de relance sont temporaires. Elles sont concentrées sur 2009 et s'éteindront fin 2010 au plus tard. Et l'Etat ne dépense pas en pure perte, il investit dans l'avenir. Il y a le mauvais déficit et le bon déficit, il y a des dépenses qu'il vaut mieux éviter, et il y a des dépenses utiles. Et la dépense utile c'est d'investir dans l'avenir, dans du solide, du concret ! Chaque euro dépensé va créer de la richesse. En face de chaque dépense, nous avons du concret, des ponts, des routes, des logements, des universités rénovées...
- En choisissant un plan de relance par l'investissement, nous ne sacrifions pas l'avenir de nos enfants au présent : ce que nous investissons aujourd'hui ce sont aussi nos enfants qui en profiteront demain !

### POUR SAUVER L'EMPLOI, FAUT-IL RENONCER A LA REFORME DE L'ETAT ?

- Depuis 34 ans, la France est endettée : l'Etat dépense mal, dépense trop. Le seul moyen d'y remédier, c'est de maintenir la stratégie menée par le Gouvernement depuis le début de la crise : **redresser la barre des finances publiques grâce à la réforme de l'Etat.** Aujourd'hui, le premier euro gagné, c'est celui qu'on investit, celui qu'on dépense mieux ou celui qu'on ne dépense pas !
- On ne combat pas une crise aussi grave en augmentant les dépenses courantes de l'Etat. Cette erreur, les socialistes l'ont commise en 1981. Nous en payons encore aujourd'hui les conséquences !
- Remettre en cause, par exemple, le **non remplacement d'un départ à la retraite sur deux** pour lutter contre la crise est une absurdité. Si l'augmentation du nombre de fonctionnaires était une réponse efficace à la crise et au chômage, cela se saurait ! Depuis 1981, nous avons gagné plus d'un million de fonctionnaires supplémentaires. Cela n'a pas empêché l'envolée du nombre des chômeurs. En revanche, la masse salariale de l'Etat a explosé. **Aujourd'hui plus de 40% des dépenses de l'Etat sont consacrées aux personnels et pas à l'investissement ! Et c'est une dépense qui a la vie dure :** chaque fonctionnaire recruté en plus, c'est **non seulement un traitement mais aussi une pension que l'Etat versera à vie.**
- Nous avons choisi la **voie du courage en maintenant le non remplacement d'un départ à la retraite sur deux dans la fonction publique.** Il s'agit d'une **gestion responsable des deniers publics** qui permet de tirer profit des nombreux départs à la retraite prévus dans les années à venir pour **moderniser l'Etat, revaloriser la situation des fonctionnaires qui seront moins nombreux, mais mieux payés !**

### Verbatim

**Nicolas SARKOZY :** « En choisissant de faire porter l'effort principal sur l'investissement, nous avons choisi de ne pas sacrifier l'avenir au présent. Ce qui est crucial, c'est la dépense et la nature de la dépense. Nos enfants hériteront certes du passif mais aussi des actifs. »

**François FILLON :** « Chaque Français doit savoir que chaque euro du plan de relance, c'est un euro qui est emprunté, c'est un euro qui sera remboursé par les générations futures. Quand cet euro est investi dans une rame de transport en commun il est justifié. Quand il est investi et dépensé "dans la journée" c'est une faute. »

Luc CHATEL

Roger KAROUTCHI